

La Gazette de Sorrel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique Commercial Agricole et Littéraire.

A. A. TAILLON & Cie, Propriétaires.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

G. I. BARTHÉ Rédacteur en-Chef.

Taux de l'abonnement. Cette feuille a été fondée en 1857. Elle paraît au samedi tous les samedis...

Tarif des annonces. Les annonces sont cotées sur la base de la ligne...

ADRESSES D'AFFAIRES.

Dr H. W. COYLE. a transporté son Bureau au No. 63 RUE GEORGE.

W. H. CHAPDELAIN NOTAIRE. Bureau et résidence: 53 RUE GEORGE, 52.

G. I. BARTHÉ, AVOCAT, No. 17, RUE GEORGE.

A L'ENSEIGNE DES Ciseaux Dores

Habillements et BON MARCHÉ

A. Paradis, Marchand-Tailleur

WEEDS, DRAPS, COATINGS.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX DORES. Prés de L'HOTEL PICHE

Agence Generale d'Assurance. A. A. TAILLON, Banquier.

Feuilleton. No 7. Le gentilhomme pauvre. PAR HENRI CONSCIENCE.

Maintenant que vous ne doutez plus de ma pauvreté, je vous demande, monsieur Denecker, quelles sont vos intentions.

Monsieur s'écria le gentilhomme, le regard flamboyant, parlez avec respect de ma fille! Pauvre ou riche, n'oubliez pas qui elle est!

M. de Vierbecke courba la tête pour cacher la rougeur de la honte qui couvrait son front et ses joues.

C'est-à-dire pour un gentilhomme peut-être, mais non pour un négociant, murmura M. Denecker.

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en plourant amèrement...

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexplicable tristesse était empreinte sur son visage...

Un soupir plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie: Ah! cachez vos souffrances, reprend courage!

Quelque effort que fit sur lui-même M. de Vierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora...

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en plourant amèrement...

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexplicable tristesse était empreinte sur son visage...

Un soupir plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie: Ah! cachez vos souffrances, reprend courage!

Quelque effort que fit sur lui-même M. de Vierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora...

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en plourant amèrement...

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexplicable tristesse était empreinte sur son visage...

Un soupir plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie: Ah! cachez vos souffrances, reprend courage!

Quelque effort que fit sur lui-même M. de Vierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora...

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en plourant amèrement...

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexplicable tristesse était empreinte sur son visage...

Un soupir plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie: Ah! cachez vos souffrances, reprend courage!

Quelque effort que fit sur lui-même M. de Vierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora...

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en plourant amèrement...

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexplicable tristesse était empreinte sur son visage...

Un soupir plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie: Ah! cachez vos souffrances, reprend courage!

Quelque effort que fit sur lui-même M. de Vierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora...

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en plourant amèrement...

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexplicable tristesse était empreinte sur son visage...

Un soupir plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie: Ah! cachez vos souffrances, reprend courage!

Quelque effort que fit sur lui-même M. de Vierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora...

(A continuer.)

Monsieur H. Maier, 16, rue de la grande Batterie, Paris, notre seul agent, pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et à annoncer pour la Gazette de Sorel.

Les-hons. MM. Mousseau et Mercier.

Tous ceux qui ont assisté aux premiers débats de notre Parlement local admettent que M. Mercier a fait preuve d'une grande éloquence, laquelle s'adressait à un chef d'opposition, et que M. Mousseau a fait preuve d'une logique calme, comme il convient à tout chef de gouvernement.

Evidemment, ces deux hommes politiques, égaux par le talent et le patriotisme, d'un même âge et tous deux jouissant d'une bonne santé, sont faits pour s'entendre, et, par leur travail, confondre leur patriotisisme, dans les meilleurs intérêts de la Province, laquelle, tout le monde l'a vu, plus ou moins publiquement et on ne saurait trop le redire, a besoin de ses meilleurs hommes, pour éviter les embarras actuels, utiliser le présent et assurer l'avenir.

Cela est évident pour tout observateur. Dans le moment, les yeux du public sont fixés sur les bons MM. Mousseau et Mercier, deux bons canadiens.

tombeante sur la Patrie de M. Beaugrand dit Champagne..... Louis-Michel n'aurait pas mieux inventé..... En tous cas, le Soir se donnant comme indépendant, remplacerait avantageusement le radical Patrie.

Nous avons aussi reçu le premier no. de l'Étoile qui devait s'appeler L'Étoile du matin. M. le Sénateur Trudel est le rédacteur-en-chef de L'Éclair. Si ça continue, notre confrère aura bien vite fait disparaître son Éclair, emporté dans un déluge de mots. On dirait le flux et le reflux de la mer dans..... les colonnes de L'Éclair. Aussi, pas d'étonnement que L'Étoile du matin ait refusé de s'entourer..... au dessus de la calotte de M. Trudel.

En tous cas, nous souhaitons succès et toutes les prospérités imaginables à notre nouveau confrère qui est, nous le croyons, un bon homme de bien, sans ajouter que l'enfer est pavé de bonnes intentions, car, à court terme, si un tel journal, au lieu de servir le bien public, ne s'occupe qu'à dénigrer les honnêtes gens, il sera le plus promptement supprimé.

tion financière, comme il promettrait et comme il n'aurait pu le faire, mais le gouvernement a échoué et n'a pas rempli ses promesses. Je n'attribue pas cet échec à la malhonnêteté, mais je crois que le gouvernement se fait illusion et que, avec le système actuel, il promet plus qu'il ne peut tenir.

Dans ces circonstances, je demanderais à tous ceux qui ont l'intérêt de la province à cœur, de mettre de côté tout esprit de parti pour travailler à développer sa prospérité.

Je regrette, dit-il, la démission de l'honorable M. Joly, qui a rempli, pendant si longtemps, un rôle important dans notre arène parlementaire, avec tant de courtoisie et de sincérité; je suis heureux, cependant, de le voir remplacé par un homme qui fera honneur à sa position.

SEANCE DU SOIR L'honorable M. Mousseau reprend le débat. Il félicite la chambre sur l'harmonie qui préside aux débats et félicite aussi les honorables députés qui ont proposé l'adresse en réponse au discours du trône, exprimant l'espoir que l'honorable député de Québec-Ouest voudrait bien faire profiter la chambre de son expérience en prenant une part active aux débats à l'avenir.

Je regrette, dit-il, la démission de l'honorable M. Joly, qui a rempli, pendant si longtemps, un rôle important dans notre arène parlementaire, avec tant de courtoisie et de sincérité; je suis heureux, cependant, de le voir remplacé par un homme qui fera honneur à sa position.

En traitant la question des finances, l'honorable chef de l'opposition a presque insinué que le gouvernement n'exposait pas tous les faits, mais tel n'est pas le cas. D'un autre côté, en 1879, sous le gouvernement Joly, l'honorable trésorier provincial n'a pas mentionné la somme qu'il avait reçu du gouvernement fédéral, tandis que, dans le cas actuel le gouvernement qui j'ai l'honneur de représenter a fait connaître, avec franchise, le montant qu'il avait reçu et la source d'où cette somme provenait.

Un commencement de preuve. (De La Concordie.) M. Beaugrand a été trop occupé dans quelques jours pour songer à me répondre. M. Beaugrand est occupé à fonder un autre journal. C'est la occupation constante de mon confrère: il fonde des journaux. Il n'a fait que cela toute sa vie. Le malheur, c'est que d'ordinaire ils n'ont pas la vie dure, ils font. De sorte qu'on peut dire de M. Beaugrand qu'il fonde des journaux comme d'autres fondent des églises. La Patrie a mieux réussi que les autres; mais la voilà si compromise que M. Beaugrand en change le nom et l'appelle le Soir.

Je suppose que M. Beaugrand est d'avis qu'il peut bien changer le nom de ses gazettes comme il a abandonné celui qui porte son père; mais j'ai bien lieu de croire qu'il ne publiera pas longtemps deux journaux et que la Patrie sera définitivement placée à l'arrière.

Je ne vois pas comment on peut avoir le honneur de l'opposition à la fois et de la confiance du cabinet. On ne peut pas être à la fois l'opposition et le cabinet. On ne peut pas être à la fois l'opposition et le cabinet. On ne peut pas être à la fois l'opposition et le cabinet.

Commissaire Cour Supérieure district de Montréal. CANADA Province de Québec, District de Montréal. Je suis sousigné d'être que dans la nuit du 12 au 13 juin dernier, à l'hôtel Gauthier, dans la ville de Terrebonne, il a été offert à M. A. E. Poirier, une somme de \$1700, à \$2000 pour l'engager à retirer sa candidature.

Je ne rappelle parfaitement que M. Poirier, en cette circonstance, a déclaré formellement qu'il n'accepterait aucune proposition de cette nature, et que l'on se trompait sur sa conduite si on le croyait capable de se vendre.

Je fais cette déclaration solennelle croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte du parlement du Canada passé en la trente-septième année du règne de Sa Majesté et intitulé: Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires.

La Gazette de Sorel

VENDREDI, 26 JANVIER 1883.

L'INGRATITUDE POPULAIRE.

Dans tous les pays du monde, dans tous les temps et, pour ainsi dire, dans tous les siècles, l'ingratitude du peuple a existé et a souvent été pratiquée fort cruellement, à l'égard des meilleurs hommes publics.

Car on dirait que l'ingratitude populaire est, surtout, réservée aux Français des deux continents, pour tant si généreux. Serait-ce parce qu'ils font plus de cas de leur argent que de leur sang? C'est probable.

Citons un seul exemple: — Il suffira pour illustrer notre opinion.

Après les désastres de la guerre Franco-Prussienne, il s'est trouvé un homme, en France, un vaillant qui après avoir prêté les désastres de la guerre, accompli les miracles de dévouement pour empêcher une ruine complète de la Belle France, ainsi que nos amis les Anglais qui sont des camarades, l'appellent. On se rappelle ce que fit M. Thiers.....

Que fient ses compatriotes pour immortaliser leur reconnaissance envers cet octogénaire? Il hériterait sa maison!

Dans notre Nouvelle France, on n'est pas si avancé — mais l'ingratitude populaire n'en est pas moins prononcée. Que voyons nous, disons, depuis 25 ans, dans notre Province de Québec, pour ce qui concerne les hommes les plus dévoués et souvent, disons-le, les plus enthousiastes pour les intérêts publics?

La noire calomnie fait souvent de même pour leur réputation. Et, le peuple, comme si l'exécution de ces hommes ne constituait pas sa propre existence, regarde avec une froide indifférence ce qui se passe.....

La conséquence est que la plus part de nos meilleurs hommes publics se retirent de goût. Les autres se casent. Les autres exploitent la population, et c'est on bonne justice, ce qu'elle mérite!

Tel est le résultat naturel de toute ingratitude et, surtout de l'ingratitude populaire, c. à. d. que le peu, de subsit, comme l'individu, la peine de son péché et, en cette circonstance, ce péché est mortel.

Jetez un coup d'oeil en arrière sur notre monde politique, dans la Province de Québec, depuis nombres d'années, et dites, si cela n'est pas trop vrai!

Nos compatriotes anglais comprennent mieux leurs devoirs et leurs intérêts à cet égard. Leur exemple est à imiter. A Ontario, par exemple, on l'éprouve au public existe, rarement leurs hommes publics de mérite, dans toutes les sphères, petites ou grandes, sont sacrifiés.

C'est le moment pour le peuple de la Province de Québec de réfléchir sérieusement, de choisir et de soutenir les meilleurs hommes et parmi les libéraux et parmi les conservateurs, au point de vue du présent et de l'avenir de la Province de Québec.

Sages commentaires.

La Minerve publie ce qui suit. Cela se recommande à tous les hommes bien pensants. Il y a longtemps que nous prédisions, dans le désert, à cet égard. Espérons que le remède n'est pas éloigné!

G. I. B.

Assemblée Législative.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe vient de publier un important article au sujet des collèges classiques. Notre confrère approuve la position prise, il y a quelques mois par le Courrier du Canada, et fait voir les résultats dangereux qui peuvent découler de la trop grande propagation de l'enseignement secondaire dans notre province.

Nous avons trop de collèges, on le répète, depuis vingt ans. Des collèges, doivent être fermés, nous ne vilions des mages de jadis mes instruits, qui n'ont guère obtenu de carrières ouvertes devant eux que les carrières libérales. Un grand nombre se trouvent déçus, et il en résulte l'embourgeoisement, des professions, dont on se plaint depuis longtemps déjà.

Le barreau, pour sa part, alarmé d'entre-mêler au symptôme, a eu recours récemment à un moyen radical pour se protéger contre la marée toujours montante des collégiens. Il a renoncé à ses examens tellement difficiles que les deux tiers des aspirants à l'étude du droit restent sur le carreau à chaque fois. La prohibition est de la prohibition.

Mais il y a une erreur manifeste. C'est vouloir commencer la réforme par le sommet lorsqu'il devrait la commencer par la base. Au lieu d'imposer aux collégiens qui veulent étudier le droit des épreuves ridicules et pénibles, il faudrait voir s'il n'y a pas moyen de diminuer le nombre des collégiés et par conséquent des collégiens.

Il y a un manque d'équilibre. Les facilités offertes au enfants par l'éducation classique ne répondent pas aux facilités offertes par l'étude et la pratique de nos professions libérales. On laisse encombrer les collèges d'enfants, et la province de collèges, puis on prétend interdire à la multitude des collégiens l'accès des professions libérales. C'est vouloir remédier à un désordre, à un excès, par un autre excès.

Quo vous voulez que deviennent les enfants qui sortent chaque année des collèges, si ce n'est des notaires, médecins? C'est la règle générale, et le reste n'est que l'exception. Or, il y a déjà trop d'avocats, de médecins et de notaires. Mais pour en combler le nombre d'augmenter, alors, sans délasser systématiquement la moitié de la jeunesse instruite? Le remède serait pire que le mal au point de vue des intérêts de notre société.

Il y a ici, un grand problème dont l'étude se recommande spécialement aux personnes qui ont qualité pour en entreprendre l'élucidation. La solution. Et la chose pressée, si l'on ne veut pas arriver à une répartition sévère.

Il importe de savoir que nulle part l'instruction classique n'est plus répandue qu'en Canada, lorsque nulle part peut-être, il y a moins d'issues ouvertes à la jeunesse instruite. Il y a la moitié moins de collégiés, proportionnellement à la population, en France qu'en Canada, et trois fois plus de carrières ouvertes aux collégiens. Où irons-nous avec un pareil état de choses? Ce qui se passe en Russie avec la jeunesse déclassée des universités devrait nous donner à réfléchir.

Nouveaux Journaux.

Nous avons reçu le Soir, nouveau journal fondé par M. Beaugrand en vue, sans doute, de remplacer la Patrie. M. Beaugrand n'ayant pu détruire les autres, a résolu de se détruire lui-même. Pas de coalition, dit M. Beaugrand... C'est de la destruction qu'il nous faut!

Assemblée Législative.

Le chef de l'opposition approuve le projet d'encourager les écoles primaires et il exprime l'espoir que le gouvernement remplira les promesses qu'il a faites à ce sujet. Il parle longuement de l'importance de cette question.

Il approuve aussi le projet de donner à l'auditeur de la province le contrôle des dépenses publiques, et fait observer que cette proposition a déjà été approuvée par une commission nommée par le gouvernement Chauveau il y a plusieurs années.

M. Mercier dit que le gouvernement ne mérite pas tous les éloges qu'il s'attribue pour avoir exigé le remboursement de l'emprunt municipal et, ajoute qu'il a adopté ce moyen pour ne pas être forcé d'avoir recours à la taxe directe. Il accuse le gouvernement d'avoir porté au compte du revenu, au lieu de le porter au compte du capital, les sommes perçues afin d'essayer à démontrer qu'il a un excédent. M. Mercier prétend que le chef de l'opposition analyse le discours du trône qu'il est loisible de considérer comme un chef-d'œuvre, si ce n'est qu'il cache sous des phrases pompeuses le peu d'importance des mesures du gouvernement, sans aborder, cependant, la question la plus importante du jour, c'est-à-dire l'état de nos finances.

Je comprends, dit l'honorable député, l'embarras du gouvernement et ma sympathie lui est acquise, car je me suis trouvé, par ainsi dire, dans le même embarras lorsque je faisais partie du cabinet Joly, et je comprends parfaitement combien la position est difficile; mais je maintiens que tant qu'on ne renoncera pas au système actuel, c'est en vain qu'on essaiera de sortir de cette position.

Faisant allusion aux changements survenus dans le cabinet depuis la dernière session, M. Mercier prétend que le cabinet Mousseau a adopté le programme politique du gouvernement Chapleau, et il demande au premier ministre d'expliquer pourquoi, tout en continuant à suivre ce programme et en acceptant trois des collègues de l'honorable M. Chapleau, il s'est dispensé d'une manière si sommaire des services des deux autres, les honorables MM. Flynn et Paquet.

Il est vrai, ajoute le chef de l'opposition, que, comme compensation et probablement pour mettre à l'essai le soi-disant politique de conciliation de l'ancien gouvernement, l'honorable Premier a nommé membre de son cabinet un conseiller législatif, (l'honorable M. Starnes) un de mes anciens collègues lorsque j'étais au pouvoir. Vu que M. Starnes a accepté la responsabilité de l'acte que l'on désigne comme le coup d'État-Lette-lier, je désire savoir lequel des deux, de M. Starnes ou du premier ministre a sacrifié ses principes? M. Starnes aurait-il renoncé à assumer la responsabilité de cet acte, ou l'honorable Premier aurait fait des excuses à M. Starnes pour avoir dit que l'autonomie de la province était menacée par ce coup d'État et demandé la destitution de M. Lettelier? Bien qu'il y ait divergence d'opinion au sujet de ce coup d'État, je maintiens que le public doit savoir sur quelle base, d'après quels principes, relativement à cette affaire Lettelier le gouvernement du jour a été organisé. (Écoutez.)

Je n'approuve pas le paragraphe du discours du chef de l'opposition au sujet de la démission de M. Poirier.

Assemblée Législative.

Le chef de l'opposition approuve le projet d'encourager les écoles primaires et il exprime l'espoir que le gouvernement remplira les promesses qu'il a faites à ce sujet. Il parle longuement de l'importance de cette question.

Il approuve aussi le projet de donner à l'auditeur de la province le contrôle des dépenses publiques, et fait observer que cette proposition a déjà été approuvée par une commission nommée par le gouvernement Chauveau il y a plusieurs années.

M. Mercier dit que le gouvernement ne mérite pas tous les éloges qu'il s'attribue pour avoir exigé le remboursement de l'emprunt municipal et, ajoute qu'il a adopté ce moyen pour ne pas être forcé d'avoir recours à la taxe directe. Il accuse le gouvernement d'avoir porté au compte du revenu, au lieu de le porter au compte du capital, les sommes perçues afin d'essayer à démontrer qu'il a un excédent. M. Mercier prétend que le chef de l'opposition analyse le discours du trône qu'il est loisible de considérer comme un chef-d'œuvre, si ce n'est qu'il cache sous des phrases pompeuses le peu d'importance des mesures du gouvernement, sans aborder, cependant, la question la plus importante du jour, c'est-à-dire l'état de nos finances.

Je comprends, dit l'honorable député, l'embarras du gouvernement et ma sympathie lui est acquise, car je me suis trouvé, par ainsi dire, dans le même embarras lorsque je faisais partie du cabinet Joly, et je comprends parfaitement combien la position est difficile; mais je maintiens que tant qu'on ne renoncera pas au système actuel, c'est en vain qu'on essaiera de sortir de cette position.

Faisant allusion à la vente du chemin de fer du nord, l'honorable député dit que le cabinet Mousseau est responsable avec le gouvernement Chapleau, de cet acte et de ses conséquences, parce que l'honorable Premier a déclaré dans son programme qu'il approuvait la politique de M. Chapleau et qu'il en acceptait la responsabilité. Toutes les brillantes promesses qu'on nous fait sur ce sujet des avantages que ce chemin devait procurer à la province, surtout aux villes de Québec et de Montréal, se sont évanouies.

Ceux qui étaient responsables de cet acte ont cru s'échapper en se faisant remplacer par d'autres qu'on ne pouvait pas, disaient-ils, tenir responsables des actes de leurs prédécesseurs, mais ce moyen ne peut réussir.

Il y a, suivant moi, que deux moyens d'améliorer notre position; la taxe directe, ou des "better terms", et j'en suis surpris qu'il ne soit dans le discours du trône. On sait qu'une augmentation de taxes ne serait pas approuvée par le peuple et je crois que le gouvernement n'aura recours à ce moyen que lorsque tous les autres seront épuisés; mais il nous reste encore la ressource d'avoir des "better terms" du gouvernement fédéral, et nous devrions insister sur ce point sans plus tarder. Ce ne serait pas réclamer une faveur, que d'en agir ainsi, mais simplement exercer un droit. Si nous ne nous en servons pas, pourquoi le gouvernement ne nous en offre-t-il pas? C'est le droit de l'homme qui nous tire de l'embarras.

En terminant, l'honorable M. Mercier dit qu'il est disposé à appuyer toutes les mesures que le gouvernement soumettra, qui seront de nature à améliorer la situation actuelle de la province; je veux, ajoute-t-il, qu'il soit bien compris qu'il a accepté la position que l'on occupe aujourd'hui avec l'intention bien arrêtée de forcer le gouvernement à adopter de telles mesures. Depuis trois ans, j'ai fait tout ce qui m'était possible pour aider le gouvernement à améliorer notre situation.

Assemblée Législative.

Le chef de l'opposition approuve le projet d'encourager les écoles primaires et il exprime l'espoir que le gouvernement remplira les promesses qu'il a faites à ce sujet. Il parle longuement de l'importance de cette question.

Il approuve aussi le projet de donner à l'auditeur de la province le contrôle des dépenses publiques, et fait observer que cette proposition a déjà été approuvée par une commission nommée par le gouvernement Chauveau il y a plusieurs années.

M. Mercier dit que le gouvernement ne mérite pas tous les éloges qu'il s'attribue pour avoir exigé le remboursement de l'emprunt municipal et, ajoute qu'il a adopté ce moyen pour ne pas être forcé d'avoir recours à la taxe directe. Il accuse le gouvernement d'avoir porté au compte du revenu, au lieu de le porter au compte du capital, les sommes perçues afin d'essayer à démontrer qu'il a un excédent. M. Mercier prétend que le chef de l'opposition analyse le discours du trône qu'il est loisible de considérer comme un chef-d'œuvre, si ce n'est qu'il cache sous des phrases pompeuses le peu d'importance des mesures du gouvernement, sans aborder, cependant, la question la plus importante du jour, c'est-à-dire l'état de nos finances.

Je comprends, dit l'honorable député, l'embarras du gouvernement et ma sympathie lui est acquise, car je me suis trouvé, par ainsi dire, dans le même embarras lorsque je faisais partie du cabinet Joly, et je comprends parfaitement combien la position est difficile; mais je maintiens que tant qu'on ne renoncera pas au système actuel, c'est en vain qu'on essaiera de sortir de cette position.

Faisant allusion à la vente du chemin de fer du nord, l'honorable député dit que le cabinet Mousseau est responsable avec le gouvernement Chapleau, de cet acte et de ses conséquences, parce que l'honorable Premier a déclaré dans son programme qu'il approuvait la politique de M. Chapleau et qu'il en acceptait la responsabilité. Toutes les brillantes promesses qu'on nous fait sur ce sujet des avantages que ce chemin devait procurer à la province, surtout aux villes de Québec et de Montréal, se sont évanouies.

Ceux qui étaient responsables de cet acte ont cru s'échapper en se faisant remplacer par d'autres qu'on ne pouvait pas, disaient-ils, tenir responsables des actes de leurs prédécesseurs, mais ce moyen ne peut réussir.

Il y a, suivant moi, que deux moyens d'améliorer notre position; la taxe directe, ou des "better terms", et j'en suis surpris qu'il ne soit dans le discours du trône. On sait qu'une augmentation de taxes ne serait pas approuvée par le peuple et je crois que le gouvernement n'aura recours à ce moyen que lorsque tous les autres seront épuisés; mais il nous reste encore la ressource d'avoir des "better terms" du gouvernement fédéral, et nous devrions insister sur ce point sans plus tarder. Ce ne serait pas réclamer une faveur, que d'en agir ainsi, mais simplement exercer un droit. Si nous ne nous en servons pas, pourquoi le gouvernement ne nous en offre-t-il pas? C'est le droit de l'homme qui nous tire de l'embarras.

En terminant, l'honorable M. Mercier dit qu'il est disposé à appuyer toutes les mesures que le gouvernement soumettra, qui seront de nature à améliorer la situation actuelle de la province; je veux, ajoute-t-il, qu'il soit bien compris qu'il a accepté la position que l'on occupe aujourd'hui avec l'intention bien arrêtée de forcer le gouvernement à adopter de telles mesures. Depuis trois ans, j'ai fait tout ce qui m'était possible pour aider le gouvernement à améliorer notre situation.

Assemblée Législative.

Le chef de l'opposition approuve le projet d'encourager les écoles primaires et il exprime l'espoir que le gouvernement remplira les promesses qu'il a faites à ce sujet. Il parle longuement de l'importance de cette question.

Il approuve aussi le projet de donner à l'auditeur de la province le contrôle des dépenses publiques, et fait observer que cette proposition a déjà été approuvée par une commission nommée par le gouvernement Chauveau il y a plusieurs années.

M. Mercier dit que le gouvernement ne mérite pas tous les éloges qu'il s'attribue pour avoir exigé le remboursement de l'emprunt municipal et, ajoute qu'il a adopté ce moyen pour ne pas être forcé d'avoir recours à la taxe directe. Il accuse le gouvernement d'avoir porté au compte du revenu, au lieu de le porter au compte du capital, les sommes perçues afin d'essayer à démontrer qu'il a un excédent. M. Mercier prétend que le chef de l'opposition analyse le discours du trône qu'il est loisible de considérer comme un chef-d'œuvre, si ce n'est qu'il cache sous des phrases pompeuses le peu d'importance des mesures du gouvernement, sans aborder, cependant, la question la plus importante du jour, c'est-à-dire l'état de nos finances.

Je comprends, dit l'honorable député, l'embarras du gouvernement et ma sympathie lui est acquise, car je me suis trouvé, par ainsi dire, dans le même embarras lorsque je faisais partie du cabinet Joly, et je comprends parfaitement combien la position est difficile; mais je maintiens que tant qu'on ne renoncera pas au système actuel, c'est en vain qu'on essaiera de sortir de cette position.

Faisant allusion à la vente du chemin de fer du nord, l'honorable député dit que le cabinet Mousseau est responsable avec le gouvernement Chapleau, de cet acte et de ses conséquences, parce que l'honorable Premier a déclaré dans son programme qu'il approuvait la politique de M. Chapleau et qu'il en acceptait la responsabilité. Toutes les brillantes promesses qu'on nous fait sur ce sujet des avantages que ce chemin devait procurer à la province, surtout aux villes de Québec et de Montréal, se sont évanouies.

Ceux qui étaient responsables de cet acte ont cru s'échapper en se faisant remplacer par d'autres qu'on ne pouvait pas, disaient-ils, tenir responsables des actes de leurs prédécesseurs, mais ce moyen ne peut réussir.

Il y a, suivant moi, que deux moyens d'améliorer notre position; la taxe directe, ou des "better terms", et j'en suis surpris qu'il ne soit dans le discours du trône. On sait qu'une augmentation de taxes ne serait pas approuvée par le peuple et je crois que le gouvernement n'aura recours à ce moyen que lorsque tous les autres seront épuisés; mais il nous reste encore la ressource d'avoir des "better terms" du gouvernement fédéral, et nous devrions insister sur ce point sans plus tarder. Ce ne serait pas réclamer une faveur, que d'en agir ainsi, mais simplement exercer un droit. Si nous ne nous en servons pas, pourquoi le gouvernement ne nous en offre-t-il pas? C'est le droit de l'homme qui nous tire de l'embarras.

En terminant, l'honorable M. Mercier dit qu'il est disposé à appuyer toutes les mesures que le gouvernement soumettra, qui seront de nature à améliorer la situation actuelle de la province; je veux, ajoute-t-il, qu'il soit bien compris qu'il a accepté la position que l'on occupe aujourd'hui avec l'intention bien arrêtée de forcer le gouvernement à adopter de telles mesures. Depuis trois ans, j'ai fait tout ce qui m'était possible pour aider le gouvernement à améliorer notre situation.

Assemblée Législative.

Le chef de l'opposition approuve le projet d'encourager les écoles primaires et il exprime l'espoir que le gouvernement remplira les promesses qu'il a faites à ce sujet. Il parle longuement de l'importance de cette question.

Il approuve aussi le projet de donner à l'auditeur de la province le contrôle des dépenses publiques, et fait observer que cette proposition a déjà été approuvée par une commission nommée par le gouvernement Chauveau il y a plusieurs années.

M. Mercier dit que le gouvernement ne mérite pas tous les éloges qu'il s'attribue pour avoir exigé le remboursement de l'emprunt municipal et, ajoute qu'il a adopté ce moyen pour ne pas être forcé d'avoir recours à la taxe directe. Il accuse le gouvernement d'avoir porté au compte du revenu, au lieu de le porter au compte du capital, les sommes perçues afin d'essayer à démontrer qu'il a un excédent. M. Mercier prétend que le chef de l'opposition analyse le discours du trône qu'il est loisible de considérer comme un chef-d'œuvre, si ce n'est qu'il cache sous des phrases pompeuses le peu d'importance des mesures du gouvernement, sans aborder, cependant, la question la plus importante du jour, c'est-à-dire l'état de nos finances.

Je comprends, dit l'honorable député, l'embarras du gouvernement et ma sympathie lui est acquise, car je me suis trouvé, par ainsi dire, dans le même embarras lorsque je faisais partie du cabinet Joly, et je comprends parfaitement combien la position est difficile; mais je maintiens que tant qu'on ne renoncera pas au système actuel, c'est en vain qu'on essaiera de sortir de cette position.

Faisant allusion à la vente du chemin de fer du nord, l'honorable député dit que le cabinet Mousseau est responsable avec le gouvernement Chapleau, de cet acte et de ses conséquences, parce que l'honorable Premier a déclaré dans son programme qu'il approuvait la politique de M. Chapleau et qu'il en acceptait la responsabilité. Toutes les brillantes promesses qu'on nous fait sur ce sujet des avantages que ce chemin devait procurer à la province, surtout aux villes de Québec et de Montréal, se sont évanouies.

Ceux qui étaient responsables de cet acte ont cru s'échapper en se faisant remplacer par d'autres qu'on ne pouvait pas, disaient-ils, tenir responsables des actes de leurs prédécesseurs, mais ce moyen ne peut réussir.

Il y a, suivant moi, que deux moyens d'améliorer notre position; la taxe directe, ou des "better terms", et j'en suis surpris qu'il ne soit dans le discours du trône. On sait qu'une augmentation de taxes ne serait pas approuvée par le peuple et je crois que le gouvernement n'aura recours à ce moyen que lorsque tous les autres seront épuisés; mais il nous reste encore la ressource d'avoir des "better terms" du gouvernement fédéral, et nous devrions insister sur ce point sans plus tarder. Ce ne serait pas réclamer une faveur, que d'en agir ainsi, mais simplement exercer un droit. Si nous ne nous en servons pas, pourquoi le gouvernement ne nous en offre-t-il pas? C'est le droit de l'homme qui nous tire de l'embarras.

En terminant, l'honorable M. Mercier dit qu'il est disposé à appuyer toutes les mesures que le gouvernement soumettra, qui seront de nature à améliorer la situation actuelle de la province; je veux, ajoute-t-il, qu'il soit bien compris qu'il a accepté la position que l'on occupe aujourd'hui avec l'intention bien arrêtée de forcer le gouvernement à adopter de telles mesures. Depuis trois ans, j'ai fait tout ce qui m'était possible pour aider le gouvernement à améliorer notre situation.

nigré; si la Patrie recommence sa guerre malhonnête contre moi, j'établirai ALORS CERTAINS FAITS RELATIVEMENT À CETTE AFFAIRE DE TERREBONNE qui vengeront amplement de toute injustice.

M. le propriétaire de la Patrie, je vous salue. Si vous avez encore la détermination de ne pas me rendre compte de vos ABUS avant de recommencer, Je laisserai maintenant M. Christian faire justice de l'imputation lancée contre moi par la grâce de M. Bienvu d'après d'articles élogieux.

A. E. POIRIER. Montréal, 21 janvier 1883.

LA COALITION.

De L'obscur. La coalition continue à se faire des adeptes dans la presse: Le Canadien et l'Éclair commencent à lui faire les yeux doux.

On verra bientôt tous les autres journaux, même la Patrie l'embarquer sur les deux joues si toutefois la coalition a des joues.

Le Courrier de Maskinongé qui se renseigne généralement à la source officielle, en parle dans son dernier numéro, comme d'une chose certaine.

Ainsi, c'est une affaire décidée nous aurons la coalition, M. M. David de la Tribune et Barthe de la Gazette de Sorel qui ont été les premiers à travailler au faveur de l'union des partis politiques, doivent être fier du résultat qu'ils ont obtenu.

Il se passera encore quelque temps probablement, avant que la coalition ait lieu, mais nous pouvons la considérer comme certaine.

Se retirant d'affaires.

CHANCE RARE.

Le sousigné ayant décidé de retourner à Montréal, vendra son stock de CHAUSURES à grande réduction et à condition faciles, et transportera son bagage de magasin (un des plus beaux places de la ville au prix le plus réduit) à des conditions les plus faciles à un bon homme.

Pour plus amples informations s'adresser, BLOK DUPRE, Rue Augusta, Sorel, En Face du 'Sorelois' A. M. J. DOHERTY.

A LOUER.

Avantageux aux Marchands ET AUX HOTELIERS.

Et possession immédiate. Tous les logements ou prolo l'aux occupés par M. J. Doherty et connus sous le nom de BLOK DUPRE sur la rue Augusta, Sorel.

Ces logements ont toutes les commodités. MAGASIN L'UN DES PLUS BEAUX DE SOREL. L'établissement est fourni de Gaz et d'eau et il y a, une belle cour, une bonne écurie, une bonne glacière, il y a aussi un égout qui conduit à la rivière. Conditions faciles pour un bon homme. S'adresser sur les lieux. M. J. Doherty, Rue Augusta, - SOREL.

IMPORTANT.

Épilepsie, Spasmes, ÉCLAMPSIE, et NÉVROSES sont Radicalement gueries PAR MA MÉTHODE. Les honoraires ne sont dus qu'après succès. Traitement par correspondance. Prof. Dr. ALBERT, 29, Avenue de Wagram, 29, PARIS.

MARCHE DE SOREL.

Table with market prices for various goods like flour, butter, and oil. Columns list item names and prices in dollars and cents.

NOTES LOCALES.

Voilà les annonces nouvelles de M. J. Doherty dans une autre colonne.

Le froid continue toujours l'on dit que c'est l'un des hivers les plus rigoureux que nous ayons eu.

A l'occasion de la fête des sociétés de la ville de Sorel, dimanche prochain, il y aura procession. La fanfare de la ville y assistera, et nous aurons le plaisir, encore une fois, d'entendre quelques uns de ses beaux morceaux.

M. Charles Armstrong, parti pour l'Europe il y a près de deux mois, d'après un télégramme reçu hier, est aujourd'hui à Paris, et est attendu au Canada vers le 12 du mois prochain.

CONSEIL DE VILLE DE ST-AMÉ.— Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. le Dr Bergeron a été élu maire de la Paroisse de St Amé et que M. Alphonse Grenier a été élu conseiller.

AUX ABONNÉS DES ETATS-UNIS.— Nous devons avertir ceux de nos abonnés des Etats-Unis qui n'ont pas acquitté au moins six mois l'abonnement, que ce n'est le dernier qui leur sera adressé.

Payant les frais de port d'avance et cet établissement ayant beaucoup perdu pour avoir fait crédit aux abonnés des Etats-Unis, nous sommes forcés, quoiqu'à regret, d'agir comme nous venons de le dire.

Le prix de l'abonnement à La Gazette de Sorel a été réduit à \$2. pour toute personne payant d'avance et \$2.50 payables dans le cours de l'année.

Nous avons fait cette réduction pour encourager les gens à recevoir un journal, au plus bas prix qu'il soit possible d'en publier un aussi dispendieux, et nous espérons que le public saura apprécier les efforts que nous faisons.

Si vous voulez suivre les débats des sessions fédérale et locale, abonnez-vous à La Gazette de Sorel. Nous nous sommes assurés les services de bons correspondants qui vous tiendront au courant de tout.

Conservez la santé de vos enfants !

Le sirop des Enfants du Dr C. A. Chênevert, Supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants : il peut être donné avec confiance aux enfants dans les cas suivants : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Demandez le SIROP du Dr C. A. CHÈNEVERT et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout au Canada et aux Etats-Unis.

Prix : 25 cts la bouteille.

A tous ceux qui SOUFFRENT D'ÉPILEPSIE, DE GRAMPES et de maux de nerfs, nous recommandons instamment la méthode si universellement connue et quasi-miraculeuse du Prof. Dr ALBERT, Paris, 29, Avenue de Wagram. Que tous les malades s'adressent donc à lui avec CONFIANCE, et beaucoup d'entre eux retrouveront la santé qu'ils désespéraient jamais recouvrer. Traitement par correspondance, après communication de l'histoire détaillée de la maladie Monsieur le Prof. Dr ALBERT n'acceptera les honoraires qu'après constatation de résultats sérieux.

C. A. Chênevert, fils de feu Théophile Chênevert ancien, marchand de St-Guthbert, a le plaisir d'annoncer à ses concitoyens et au public en général, qu'il vient d'être reçu avocat, et qu'il ouvrira son bureau à Berthier en société avec l'hon. M. Mercier et M. Beausoleil, sous la raison sociale de Mercier, Beausoleil et Chênevert.

M. Chênevert invite tous ses amis à venir lui faire une petite visite à Berthier.

Il suivra les cours de Berthier, Sorel, Joliette et L'Assomption, et sera continuellement en rapport avec ses associés de Montréal pour toutes les affaires importantes qu'on voudra bien lui confier.

M. Francis Nolet, Barbier-coiffeur prend la liberté d'annoncer au public qu'il vient de faire l'acquisition de la Boutique ci-devant appartenant à M. Omer Lord, qu'il a transporté chez lui. Il s'est assuré les services d'un bon ouvrier. M. Nolet tout en remerciant sa nombreuse clientèle espère que le public en général le favorisera de son encouragement.

Sorel, 23 Dec. 1882.

Courrier.

On dit que l'honorable M. Piquet sera nommé sénateur après la session.

Il est rumored que l'honorable M. Joly a exprimé l'intention de se retirer complètement de la scène politique.

QUI PAIE SES DETTES S'ENRICHIT.— Petit à petit, le nombre des municipalités en-faillite envers le fond d'emprunt municipal, diminue. On dit que celles de Terrebonne, St-Joseph de Lévis, Vaudeville et Sorel, se proposent de s'acquitter envers le gouvernement.

Les fouilles entrepris pour retrouver les ossements calcinés des malheureuses victimes du Newhall House, Milwaukee; sont enfin terminées.

A l'exception d'une seule, on sait que a été le sort des 117 personnes qui se trouvaient dans l'hôtel au moment de l'incendie. Le nombre des cadavres brûlés tirés des ruines est de 48.

La perte totale de vies s'élève au chiffre de 75.

VISITE ROYALE.— Un personnage haut placé a informé un reporter que le prince de Galles et sa suite viendront au Canada dans la première semaine de mars prochain et demeureront ici jusqu'après la réunion de l'Association des sciences. Le prince visitera probablement les principales villes des Etats-Unis.

LE MARQUIS DE LORNE.— Immédiatement après le départ de la princesse Louise pour les Bermudes, le Marquis de Lorne ira à Washington où il sera l'hôte du président Arthur. Il ira ensuite à New-York et retournera à Ottawa le 6 février.

NOTES AGRICOLES

Un agriculteur français, dit le Portevieux, a trouvé moyen d'augmenter considérablement la récolte de la pomme de terre.

Il en a fait l'essai d'abord dans des champs partiels, puis dans un champ de vaste étendue, planté de pommes de terre d'une seule variété.

La végétation fut belle, les tiges atteignant un mètre de hauteur et lors que les fleurs parurent, il eut soin de les cueillir toutes en coupant les tiges à trois ou quatre pouces au-dessus, en laissant dans chaque rang, et et là, deux pieds de pommes de terre sur lesquelles il ne fit aucune soustraction, afin d'observer la différence des produits lors de la récolte.

Dans les premiers jours du mois d'octobre il s'aperçut que les tiges et les feuilles des plantes qui n'avaient pas porté de fleurs étaient vigoureux et à un vert intense, tandis que les autres étaient toutes jaunâtres, et dans un état de dépérissement : leur fruit était presque en maturité. Lors de la récolte, il a constaté les résultats suivants :

- 1. Chaque pi.d qui n'avait pas porté de fleurs fournit une corbeille pleine de tubercules d'une belle grosseur : le poids moyen de la corbeille était de trente livres, et l'on ne trouve au pied que peu de petits tubercules.
2. Quant aux pieds auxquels les fleurs et les fruits avaient été laissés, beaucoup ne donnèrent qu'un petit nombre de tubercules de moyenne grosseur, de puis la dimension d'une noisette jusqu'à celle d'un noix ordinaires.
3. La récolte de chacun des pieds, en y joignant même les petits tubercules, n'atteignit pas terme moyen, quatre livres.

Nouvelles Maritimes

Désastre Maritime. Naufrage de la "Picardi" Nous avons eu à enregistrer un naufrage. Le français Picardi a sombré dans l'Océan, mais il n'y a pas eu de victimes. Voici la dépêche que nous avons reçue à ce sujet : Le Havre, 21 janvier.—Le steamer de la Compagnie transatlantique Labrador, capitaine Sarrau, parti de New-York le 3 janvier, est arrivé ici. Il amène l'équipage du steamer français Picardi, qui a sombré en mer la semaine dernière.

Le steamer Picardi, capitaine Fortier, était parti de New York le 23 décembre. Il a été reconstruit le 13 et le 17 janvier en détresse; il avait perdu son gouvernail. Le Labrador qui l'a rencontré a essayé de l'amener au port. Après l'avoir remorqué une semaine, il a été forcé de l'abandonner, mais il a pris à son bord tous les passagers, les officiers et les hommes de l'équipage. La Picardi a sombré peu après.

LA PERTE DU "CIMBRIA". Plus de 300 victimes

Le steamer de la ligne hambourgeoise "Cimbria", dont nous avons annoncé hier le naufrage dans la mer du Nord, avait à bord 23 passagers de cabine, 362 passagers d'entrepont et 92 hommes d'équipage. Jusqu'à présent il n'y a que l'on sache que 56 personnes ont été sauvées, et il est fort à craindre que toutes les autres n'aient péri y compris les capitaines. Voici les dépêches que le câble nous transmet sur cette terrible catastrophe : Hambourg, 21 janvier.—Le "Cim-

bria" était parti de Hambourg jeudi dernier avec 330 passagers et un équipage comptant 110 hommes. Il s'était cassé avant de quitter l'Elbe, mais s'était déchargé à la mer, grâce à l'aide du "Haasa", sans avoir causé d'avaries et il était entré dans la mer à 2 heures et demie de l'après-midi. Ven dredi matin il a fait collision pendant un épais brouillard, au large de Borkum, avec le steamer "Sultana". Le "Cimbria" a sombré peu après. A l'arrivée de l'embarcation contenant 39 passagers, la compagnie a envoyé le steamer "Haasa" et les quatre plus grands steamers disponibles à Cuxhaven à la recherche des autres embarcations du "Cimbria".

Le "Cimbria" avait subi de si graves avaries qu'il devait évidemment couler presque aussitôt. Les officiers ont eu conscience fait tout leur possible pour les passagers. Sans perdre un instant des ceintures de sauvetage ont été distribuées aux passagers et l'ordre a été donné de mettre les embarcations à la mer. Le navire étant couché sur le flanc, cette opération était difficile d'un côté et absolument impossible de l'autre. Pendant que le second officier était en train de couper les câbles, pour qu'il y eut beaucoup d'épaves flottantes afin que les naufragés pussent s'y raccrocher quand l'engloutissement inévitable surviendrait, le navire a sombré sous ses pieds. Il a saisi un espars, mais plusieurs autres personnes s'y étant accrochées, il a été obligé de le lâcher et à agité vers une embarcation. Cette embarcation a été ensuite recueillie par le "Theta". Le second officier a dirigé le "Theta" sur Cuxhaven. Dix-sept autres personnes ont été sauvées par le steamer "Diamant" du phare du Weser, ce qui fait en tout 56 personnes sauvées, avant que l'on sache jusqu'à présent. Voici une liste partielle des survivants : W. Torneman, P. Couflia, B. Lorenz, G. som W. Allendorf, G. Hamel, W. Damelwig, R. Danowitz, F. Shout, R. Paifoukoff et sa femme, L. Reicher, S. Shutt Bourgauss, Colin Colarts, Alfred Voigt. Parmi les personnes disparues se trouvent le capitaine Hanson, le premier lieutenant, le mécanicien en chef et le chirurgien.

Un survivant du "Cimbria" fait le récit réci : "Le temps est resté clair jusqu'à 1 h. 15, puis un brouillard épais est alors survenu. Les machines du "Cimbria" ont été maintenues à toute vitesse jusqu'à l'heure et demie, puis à unedemi-vitesse jusqu'à 2 heures, après quoi elles ont été ralenties, à 2 heures 10 minutes le sifflet d'un autre steamer s'est fait entendre, et les machines du Cimbria ont été arrêtées instantanément. La lumière verte du Sultana, par suite du brouillard, n'a été aperçue que lorsque ce steamer a été à 150 pieds du Cimbria. Celui-ci a été frappé sur le derrière à bâbord, a été jeté sur tribord et a sombré au bout de quelques instants."

Le Theta a recueilli une des embarcations du Cimbria samedi à 2 heures de l'après-midi et est arrivé à Cuxhaven à 6 heures. Un reporter est allé à bord du Sultana, mais le capitaine et l'équipage ont absolument refusé de lui donner aucun renseignement. Le capitaine a fait une déclaration devant le consul de la Grande-Bretagne, mais il est impossible d'en prendre connaissance. Le Sultana a un trou énorme à son avant, sept pieds au-dessus de la ligne de flottaison. Bremerhaven, 21 janvier.— Seize des passagers d'entrepont du Cimbria ont été débarqués ici.

Hambourg, 21 janvier, 10 h. 50 soir. On n'a pas encore reçu de nouvelles des six steamers envoyés à la recherche des embarcations du Cimbria.

LES ETUDIANTS ET LA POLICE. Vers deux heures, hier après-midi, les étudiants en médecine des universités Victoria, McGill, Laval et B shop, à Montréal sont réunis et sont descendus en corps pour assister au procès de l'un de leurs confrères nommé M. Le-fontaine qui avait été arrêté pour vol de cadavre à Saint-Marc. Vers deux heures et demie, ils pénétrèrent dans la cour de police, et causèrent beaucoup de tapage quand le juge Dugas entra dans la salle, ce dernier ordonna au grand constabulaire Bissonnette de faire sortir ces tapageurs. M. Bissonnette dit à son tour de faire évacuer la cour. Comme personne ne bougeait le juge Dugas reprit : "Par n'importe quels moyens, à la porte !"

Alors la police se lance sur les étudiants qui encombraient la cour; ces derniers résistèrent avec vigueur. La foule s'ébrale et la plus grande excitation régna dans la salle. Les étudiants qui étaient pas moins de trois cents font retentir la cour de leurs cris; "on ne sortira pas" Les hommes de police essayèrent de les contraindre hors de la cour et s'emparer d'eux. Alors les étudiants, empoignant les hommes de police et font lâcher ceux des leurs qui étaient déjà aux mains de la police. Deux cependant, des jeunes Anglais, furent entraînés après une résistance des plus courageuses, et offerts.

La bagarre la plus agitée fut alors engagée sur toute toute la ligne entre les étudiants et la police. Les étudiants étaient munis de cannes et de poignées de bâtons, les coups pleuvaient avec grande vigueur, plusieurs étudiants étaient armés d'ossements humains avec lesquels ils assommaient la police.

Cette dernière a fait neuf arrestations, et leurs procès aura lieu ce matin à dix heures en cour du Recorder. La séance sera dit-on très intéressante.

L'HOTEL DU CANADA ET L'HOTEL RIVARD ont pris des arrangements avec M. Brissette pour transporter les passagers venant de Sorel à leur hôtel pour 15 CENTS et le même prix pour retourner. Tout en égarant 20 CENTS sur le prix du billet aller et retour les gens auraient au moins 2 heures de plus pour vaquer à leurs affaires. M. D. BRISSETTE, se trouve à l'arrivée de tous les trains. Sorel, 12 janvier 1883.

COURRIER DES ETATS-UNIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

(COURRIER DU DIMANCHE COMPRIS)

Table with 3 columns: Type of subscription, Price per month, Price per year. Includes rates for US/Canada and foreign.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Table with 3 columns: Type of subscription, Price per month, Price per year. Includes rates for US/Canada and foreign.

COURRIER DU DIMANCHE.

Table with 3 columns: Type of subscription, Price per month, Price per year. Includes rates for US/Canada and foreign.

EDITION POUR L'EUROPE.

Table with 3 columns: Type of subscription, Price per month, Price per year. Includes rates for US/Canada and foreign.

Prix pour tous les pays en général, port compris. Les abonnements à l'édition hebdomadaire et à l'édition quotidienne, partent du 1er et du 15 de chaque mois. Nous ne recevons pas en paiement d'autres timbres-poste que ceux de France (non des colonies) et ceux des Etats-Unis de UN et DEUX cents seulement.

H. P. SAMPERS & Co., 19 Barclay St., New-York.

ouvré en tout les corps de 75 victimes dont 46 n'ont pas été reconnus. Il a été décidé que tous les restes dont l'identité est impossible à établir seront transportés dans le bâtiment d'exposition, où un service funèbre sera célébré jeudi prochain par des ecclésiastiques de toutes les sectes religieuses.

Choses et Autres.

CONNAISSANCES UTILES.—D. Nous sommes nombreux à table et il y a des invités. Une seule personne dit-elle servir ?

R. Deux personnes ne peuvent offrir les mets et commencer des deux côtés du maître.

Une femme mariée doit-elle se lever quand elle reçoit des visites.

R. Généralement non !

Il y a des exceptions toutefois pour les amis anciens, les gens âgés, les supérieurs du mari.

Une femme mariée ne se lève pas non plus pour recueillir un monsieur.

BAULONES.—On guérit les brûlures produites par de l'acide sulfurique (vitrif) en appliquant dessus une couche de magnésie calcinée, réduite en pâte claire avec de l'eau et que l'on renouvelle au fur et à mesure qu'elle s'en va.

CUIR IMPERMEABLE.—Le cuir ou les peaux brutes deviennent imperméables à l'eau si on les trempe dans une solution de 1000 eau, gélatine 100, acétate de plomb, 100, alun, 100.

Un second moyen consiste à tremper le cuir avant de s'en servir dans une eau savonneuse contenant une once à deux onces par chopino d'eau.

Décisions Judiciaires

CONCERNANT LES JOURNAUX

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement ou au contraire, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeure à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence, ou de laisser accumuler des arriérés à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

GRANDE REDUCTION

CHAUSSURES, DRAP ET FEUTRE. Pour Hommes, Femmes et Enfants. En dépôt de la maison M. PLOUF, fabricant au public qui ne lui a pas encore manqué jusqu'ici.

F. PLOUF, EN VENTE AU MARCHÉ—SOREL.

Avis au Public.

Le guségné désire informer le public qu'il est décidé d'écouler son stock d'hiver consistant en le meilleur assortiment de lardes faites qu'il y ait dans la ville, bœufs, tégards, dindes, cochons, etc., a des prix réduits, et ainsi un lot de casques à 50 cts ainsi qu'un autre lot de chaussures et pardessus qu'il vendra à 40 cts dans le panier de sorte que les personnes désireuses de se procurer du bon et à bon marché feront bien de me faire une visite.

La plus populaire

DE TOUTES Les Machines à coudre, EST LE LIGHT-RUNNING NEW-HOME.

Qui a déjà surpassé toutes celles inventées avant elle.

200,000 sont vendues par année ! Est la meilleure toutes les Machines à Coudre.

Il y a de grandes Avantages POUR LES MARCHANDS.

New Home Sewing Machine Co 90, Union Square NEW YORK.

Sorel, 24 Janvier 1883.—1p.

GRAND VENTE POUR LE TEMPS DES FETES.

GRANDE REDUCTION de 50 pour cent sur toutes nos Marchandises. C'est le temps d'acheter des Beavers, des Tweeds, des Tricotés des Cachemires, des Lainages, Châles, Soies, Satines.

Nous venons de faire une réduction de 50 pour cent sur toutes nos Marchandises.

TAILLEUR. Nous avons une foule de beaux articles pour présents du Jour de l'An.

A L'ENSEIGNE DES Gros Ciseaux. En face du Marché—Sorel. M. ARSENAULT, Gérant. G. O. PARADIS, Propriétaire. Sorel, 23 déc. 1882.

D JACQUES RELEVEUR. N° 78, RUE AUGUSTA, SOREL.

LOUIS I. MATTS. Porte voisine de Mr. J. B. A. Falardeau, Sorel, 28 Décembre 1882.—ins.

La plus populaire DE TOUTES Les Machines à coudre, EST LE LIGHT-RUNNING NEW-HOME.

Qui a déjà surpassé toutes celles inventées avant elle. 200,000 sont vendues par année ! Est la meilleure toutes les Machines à Coudre.

Il y a de grandes Avantages POUR LES MARCHANDS. New Home Sewing Machine Co 90, Union Square NEW YORK. Sorel, 24 Janvier 1883.—1p.

ON DEMANDE. Une jeune femme comme apprentie photographe. Il devra avoir de bonnes recommandations. S'adresser à C. T. DESJARDINS, Photographe, —52 Rue du Roi, —SOREL.

CHAUSSURES!!

Hiver 1882-83.

Garder vos pieds secs et chauds et vous éviterez, d'avoir recours aux médecins pour cela allez CHEZ



Vous trouverez l'assortiment le plus varié, le mieux habillé et le plus cher qu'il soit possible de voir à

SOREL. Vous aurez votre choix sur \$5000.00 de chaussures de toutes sortes

CHAQUES, PANTONS, etc., etc., etc., qu'il s'en fait à 25 pour cent à meilleur marché que les prix ordinaires. Il n'y a pas de blague, c'est la vérité et pour vous en convaincre, venez faire une visite avant d'acheter, et vous aurez à votre choix, et serrez serrés de payer meilleur marché qu'ailleurs.

M. J. DOHERTY, En face du "Sorelois" Sorel, 28 Dec 1882.

NOUVEAUX ! NOUVEAUX ! !

POUR PRESENTS DE Noel et du Jour de l'An.

J. H. WRIGHT.

Invitez les personnes qui veulent faire des CADES UX de NOEL et du JOUR de l'AN à examiner son stock immense de Montres d'or et d'argent pour Messieurs et pour Dames

Vous y trouverez aussi un assortiment considérable de

CHAÎNES, LOQUETS, JONCS, BAGUES,

Et toutes espèces de bijoux en or et en argent.

M. Wright s'est assuré les services d'un orfèvre qui a travaillé dans les meilleures boutiques à Montréal.

M. Wright a aussi une grande quantité de CHROMOS, CARTES de NOEL ET DU JOUR de l'AN.

QU'EST-CE QUE JE VAIS ACHETER POUR LES PRÉSENTS DE NOEL ET DU JOUR de l'AN !

Bien simple, réponds Je me Batisse, allez chez J. H. WRIGHT, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut.

BAZAR CANADIEN. COIN DU MARCHÉ—SOREL.

Sorel, 28 déc. 1882.

BONNE NOUVELLE !

LE FONDS DE BANQUEROUTE DE A. LEDOUX FAILLI, DE SAINT-JEAN D'IBERVILLE, EST EN VENTE.

Au magasin de

LENDRE, ARSENAULT & Co.

591, RUE Ste. CATHERINE, Sorel.

contenant de QUATORZE GRANDES CAISSES de Marchandises sèches de toutes sortes;

Formant un assortiment général, est offert en vente au douzième de la valeur réelle, c'est-à-dire que ce qui valait \$3.00 sera vendu pour \$2.00 et le tout en proportion.

En Avant Donc ! Vous tous qui achetez beaucoup avec peu d'argent, ne manquez pas de vous y rendre, tant que l'assortiment est au complet.

GRANDE MISE EN VENTE.

En vue de notre Inventaire, nous avons décidé de faire des STOCK complet ment d'ici au QUINZE du MOIS PROCHAIN.

En conséquence, toutes les personnes qui nous visiteront, peuvent s'attendre à faire de bons marchés.

Hâtez-vous !

LENDRE, ARSENAULT & Co.

591, Rue Ste. Catherine, entre les Rues Amherst et Wolfe, A L'ENSEIGNE DU LION D'OR. Sorel, 28 Dec. 1882.—1m.

PAPA TRIMBARILLE

Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

— Où diable passent donc les moments de papa Trimbarille ?

d'une chanson malsaine. Et dans son lit il comptait de nouveau ses économies, ad-

ditionnant les écus entre eux, réfléchissant à la somme qui lui était encore né-

cessaire pour réaliser son idée fixe : acheter au village une petite maison qu'il

meublerait, une baraque solide où l'au-

mine aurait enfin une chambre bien à elle

avec des rideaux de serge aux fenêtres, un bon lit et une glace ronde devant la-

quelle elle peignerait ses fauves cheveux

Seraient-ils assez heureux tous les deux

de mener cette vie de Cocagne, de ne plus rien faire et, plus que lui l'adoré

petit-seigneur qui ne traînerait plus dans la poussière des chemins ses bourriquets

pelés ?

— La tirelire du brave homme était presque pleine lorsque le régiment

changea de garnison et fut envoyé à Toulou-

se. Papa Trimbarille reprit de plus belle

sa existence de privations et de solitude

de malgré les souffrances croissantes des sous-officiers. Ses habitudes ne changè-

rent pas, et il commença à effectuer les

soins qui le préparèrent de son départ, sur un calendrier de deux sous.

— Ne s'accommodant d'autre distraction que d'aller écouter, le dimanche, les

concerts militaires sur les promenades publiques. Car la musique le délectait

passionnément, le ténor strident d'un

chœur le grisait de joie. Des tentations cruelles l'acablèrent en lisant les

allées des spectacles, et, après la retraite, il n'osait pas passer devant les

portes illuminées des théâtres, qui l'usaient indubitablement attiré.

— Anai, un soir de novembre, où les ca-

marades avaient fêté la promotion d'un

tement, comme d'un pantin grotesque dont elle eût tiré la ficelle. Et, un beau

matin, quand la tirelire fut vide, elle le chassa in-

cessamment, malgré ses oraisons implorantes et ses sanglots désespé-

rés. Il fallut en devenir fou et passa un

mois à l'hôpital, flagellé par la fièvre, répétant, dans ses hallucinations mor-

bides, le nom musical de la cabotine. Durant sa convalescence, il lui écrivit

des lettres brûlées d'adorations et de promesses. Il ne lui demandait rien,

puisque elle ne voulait plus de son amour. Rien que la voir, que devenir

son domestique, sa chose, n'importe quoi pourvu qu'il fût près d'elle et qu'il en-

tendît sa voix bien aïnée. Et il se lamentait amèrement de sa misère, de ne pas

pouvoir la couvrir de bijoux comme les Notre-Dames de son pays. Elle ne ré-

pondit pas à ses lettres. Enfin, n'y tenant plus, il obtint du médecin un bi-

let désorbité, et l'événement fut tiré, le corps cassé, la barbe longue, il courut au

logis de Florise. La porte était entrou-

verte. Il entra, Florise, à peine vêtue d'un

peignoir bleu, lisait étendue sur le divan. Ses mules de eygou avaient roulé

sur le tapis, et les tons ambrés de ses pieds nus mettaient comme une tache

blonde parmi la peluche voyante de meuble. Elle sursauta en revoyant l'ad-

judant. — Vous ici ! dit-elle d'une voix rau-

que. (A continuer)

Agriculture

Si nous faisons sécher le fumier de volaille,

nous obtiendrons du genre de chim-

iques qui, étendu à raison de cinq minots par arpent,

peut doubler la récolte de blé. Pour cela, on ramassera,

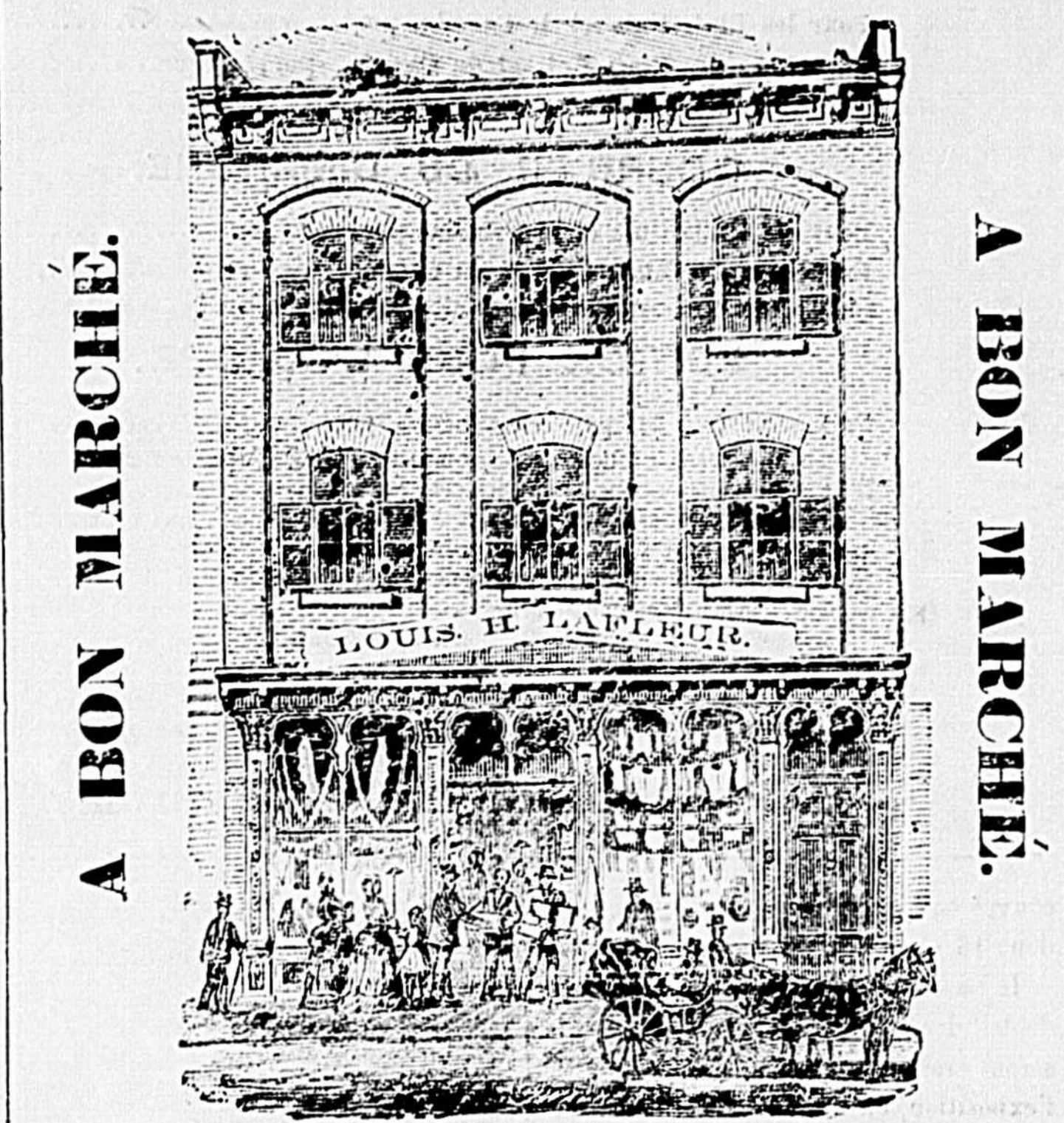
colté de blé. Pour cela, on ramassera, de l'épave de la poussière de chemin

(toute espèce de terre, le sable excepté, que l'on mettra à l'abri,

dans des boîtes ou des quarts. Puis on ramassera chaque semaine le fumier de volaille,

que l'on couvrira d'une quantité égale de terre sèche.

M. L. H. LAFLEUR. MARCHAND DE YAMASKA.



Remercie ses pratiques du patronage dont il a été l'objet pendant plus de quinze années.

Marchandises Sèches.

Etouffes à robes, de toutes sortes, et du dernier goût, et toiles à nautiques,

Satin, Soie Cordée et Noire, Velours, Fleurs, Rubans, Dentelles, Franges, Gants, Corsets, Bas de laine, Métrins français, Cubourg, Alpaca,

Etouffes à robes, de toutes sortes, et du dernier goût, et toiles à nautiques, Tweeds, Drap de Pilot, Moscou, Beaver, Draps superfin bleu, noir, et brun, Witney, Etoffe, Tweed Canadien, Anglais et Ecosais, Planelles, Carisé, Coton ouaté, Coton à Draps, Couvert en laine, Coton, Laine de toutes sortes, Casques en pelletteries, et autres sortes, Manchons, Victorines, Nu-ges, Châles en laines,

Et un assortiment d'autres articles trop long à énumérer.

Le département de VAISSELLES, VERRERIES et LAMPES. est de ce qu'il y a de mieux.

Son assortiment de FERONNERIE est au complet vous trouverez

FER et ACIER en barre Les voituriers trouveront dans cette ligne tout ce dont ils auront besoin.

Huile, Peintures, et Vernis de toutes sortes

LE DEPARTEMENT DE CROCERIES & PROVISIONS

No laisse rien à désirer le tout est de premier choix tel que :

THE, CAFE, CASONADE, SIROP, MELASSE, EPICES de toutes sortes, FARINE, LARD, SAINDOUX, POIS, et toutes espèces de grains.

MORUE et HARENG.

M. LAFLEUR a aussi un magnifique assortiment de CAUSSURES

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.

Les Marchands et les familles s'approvisionneront à ce

Magasin à TRES-BON MARCHÉ

Une visite est respectueusement sollicitée, au Magasin de

LOUIS H. LAFLEUR.

Yamaska, 28 déc, 1892.

DEPART DE SOREL. C'est la vérité pas de blague. SACRIFICE ENORME.

DUN Stock de Marchandises seches pour au-dicta de \$55,000.

appartenant au sousigné qui se retire des affaires.

H. LEVY, A l'Enseigne de la Grosse Botte,

Le tout sera vendu à 20 pour cent, AU DESEOUS DU PRIX COURANT.

Ci-dessous une liste de quelques-uns des principaux effets à ce grand Bargain, auquel les gens de la Ville et de la Campagne ne devraient pas manquer de profiter.

50 Billes Beaver noir et couleur tout assorties. 100 " Drap Pilot, \$1.00 \$2.00 500 " Tweeds Canadiens et Anglais, de 60 cts à \$1.50. 250 " Flanelles à chemise, couleur assortie, de 5 à 12 cents. 250 " Flanelles de 5 à 12 cents. 50 Balles de coton de 7 à 10 cents, et une grande assortment de Mérins Français, Cobourg, Alpaca, Soie Cordée et Métrins, Satin, Velours et Velvetin. Et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

Allez de suite faire votre choix et dites-le à vos voisins.

H. LEVY, EN FACE DU MARCHÉ. Sorel, 28 décembre 1892.

PILULES DE Noix Longues Composees De McGALE (recouvertes en sucre.)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpéur du Foie, maux de Tête, Indigestions, Etourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

LES PILULES sont fortement recommandées comme étant un des plus sur et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elle ne contiennent aucun de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

LES PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combine avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les Pilules stomachiques jusqu'à présent connues au public.

DOSE.—Prenir un ou deux, 2 ou 3 Pilules en se mettant au lit, suivies, si on le veut, d'un verre de lait le matin. Pour une personne jeune ou d'habitude, 1 ou 2 Pilules prises de la même manière. Une Pilule prise après dîner facilitera beaucoup la digestion.

Prix 25 cts par boîte, 6 boîtes pour \$1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

B. E. McGALE, Chimiste, En vente chez Dr. HEROUX, dée. 82.—ua. Seul Propriétaire et Fabricant, Montréal

Chemin de fer du Nord A PARTIR DE Lundi, 25 Septembre 1892

Les trains circuleront comme suit :

Mixte Malin Express

Dep. de Hochelaga pour Québec, 7:00 pm 8:00 pm 10:00 pm Arriv. à Québec, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm

Dep. de Québec pour Hochelaga, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm Arriv. à Hochelaga, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm

Dep. de St. Eustache pour Québec, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm Arriv. à Québec, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm

Dep. de Québec pour St. Eustache, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm Arriv. à St. Eustache, 10:30 pm 11:30 pm 1:30 pm

Dep. de St. Eustache pour Hochelaga, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm Arriv. à Hochelaga, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm

Dep. de Hochelaga pour St. Eustache, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm Arriv. à St. Eustache, 10:30 pm 11:30 pm 1:30 pm

Dep. de Québec pour St. Eustache, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm Arriv. à St. Eustache, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm

Dep. de St. Eustache pour Québec, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm Arriv. à Québec, 10:30 pm 11:30 pm 1:30 pm

Dep. de Québec pour Hochelaga, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm Arriv. à Hochelaga, 9:30 pm 10:30 pm 12:30 pm

Dep. de Hochelaga pour Québec, 7:00 pm 8:00 pm 10:00 pm Arriv. à Québec, 8:30 pm 9:30 pm 11:30 pm

IMPRIMERIE DE La Gazette de Sorel.

Toutes sortes d'impressions

En Français et en Anglais

A l'usage des Banques, Cours Bureaux d'Agence, Maisons Commerciales et industrielles.

CHEQUES, BILLETS

EN TÊTES DE LETTRES, BORDEREAUX CIRCULAIRES

EN TÊTES DE COMPTE, CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITE, LETTRES FUNERAIRES,

ENVELOPPES, ETC., ETC.

AFFICHES, PROGRAMMES.

ETC., ETC., ETC.

Exécution prompte, élégante et à bon marché.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

Liste des Blancs

EN VENTE AU BUREAU De la "Gazette de Sorel,"

No. 17 RUE GEORGE, SOREL. POUR LES AVOCATS :

Avis aux Régulateurs. Blancs d'Ordre, Cour des Commissaires, Affidavit pour Saisie en faillite, Réponses aux Articulations de faits, Mémoire de Frais (grand et petit format) Affidavit pour jugement par défaut, Avis de Prélèvement, Déclaration générale (deux formats), Déclaration sur compte, Déclaration sur billets protestés, Enveloppes de dossiers, Oppositions diverses, Griefs d'Appel, Réponses aux Griefs d'Appel, Lettres d'Avocat.

OUR LES NOIAIRES :

Requisition pour rétablissement de procès, Acte de vente en français et anglais, Transport, Assemblées de parents, Blancs pour Assemblées de parents, Homologation d'assemblées de parents, Contrat de mariage, Procuration générale, Procuration spécial en brevet Protêt en anglais et français, Procès d'Appel, P. U. R. LES HUISSIERS

Procès-Verbal pour enchère, Opposition, Avis Public, Retour d'Huissier, Procès-Verbal de Saisie, Avis de Vente, Tableau des honoraires d'Huissier, Honoraires de Huissiers.

POUR LE COMMENCE :

Bille of Lading, Billets en blanc pour diverses banques, Livres de billetterie en blanc de do

DIVERS. Engagement des Instituteurs, Règles de l'Association Municipale, Affiches à maison à louer et à vendre "Chambre à louer, Maison à vendre, Magasin à louer, Maison et lot à vendre, Office à louer, Magasin et logement à louer

Les formules ci-dessus, étant faites d'avance et en grand nombre, seront vendues à bon marché pour argent comptant.

Les formules de toutes espèces sont faites avec soin et propreté sur papier de qualité.

Les Factures et autres impressions sont exécutées avec soin et au jour dit.

Une attention particulière est portée aux ordres de la campagne. Plusieurs volumes des Débats sur le Débat des communes du Canada, dans les deux langues.

Histoire des Alouettes, Pros Proverbes-Bouclaire, volumes relatifs, Consigne de l'Etat, Province Québec.



PILULES HOLLOWAY

Jette grande médecine de famille est au rang des principales nécessités de la vie.

Ces fameuses pilules purifient le SANG et ont une action plus puissante et repandent des plus adoucissantes sur le

Foie, l'Estomac, les Reins et les Intestins,

donnant du ton, de l'énergie, et de la vigueur à ces grandes SOURCES PHISIOLOGIQUES DE LA VIE. Elles sont recommandées avec confiance comme remède infailible dans tous les cas où la constitution, pour quelque cause que ce soit, est mise en danger ou affaiblie. Elles ont une étonnante efficacité dans toutes les maladies incidentes au sexe féminin à tous les âges, et comme MÉDICAMENTS UNIVERSELS DE FAMILLE elles ne sont pas surpassées.

ONGUENT HOLLOWAY les propriétés souveraines comme curatif sont connues par tout le monde.

Pour la guérison des MAUX DE JAMBES, et de l'Estomac,

Plaies, Blessures, Douleurs et Ulcères,

est un remède infailible. Si on en frictionne d'abord le cou et la poitrine, comme on le fait sur les viandes avec le sel, il agit sur les MAUX DE GORGE, la Diphtérie, les Bronchites, la Toux, les éruptions, et même l'ASTHME. Pour les "sautes" Granitaires, les Abscess, les fistules,

La Goutte, le Rhumatisme

à toutes espèces de maladies de la peau, on ne l'a jamais trouvé en défaut. Les pilules et l'onguent sont fabriqués au

533, OXFORD STREET, LONDRES, seulement, et sont en vente chez tous les "Généralistes de Médecines par tout le monde civilisé, avec prescriptions dans toutes les langues. Les marques de commerce de ces médicaments sont enregistrées à Ottawa. Pour tout ce que vous voulez, dans les limites des sessions Britanniques, tenez-vous en aux marques de commerce. Les agents locaux, en vente, sera poursuivi.

Les acheteurs devraient toujours regarder au label qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London ne soyez pas trompés.